



-50%

dans la limite du plafond annuel

du 10 au 17 avril 2010
du 17 au 24 avril 2010

8 jours - 7 nuits

Rendez vous sur place
Hôtel 2**
Pension Complète



ADULTE : 440 €

*Enfant de 12 à -18 ans : 305 €

*1^{er} Enfant de 3 à -12 ans : Gratuit

*2^{ème} Enfant de 3 à -12 ans : 220 €

*Enfant -3 ans : Gratuit

Base 40 pers. minimum

*2 enfants maxi dans la chambre des parents

LES MÉNUIRES

AVEC LES RELAIS DU SOLEIL

Au coeur de la vallée de Belleville entre Saint Martin et Val Thorens, les Ménuires, site privilégié, permet aux amoureux de la nature de pouvoir profiter d'un réseau de 51 sentiers balisés, totalisant 300 km. Elle vous propose également le plus grand domaine skiable du monde avec 600 km de pistes et 200 remontées mécaniques.

VOTRE HOTEL : HOTEL DU SOLEIL PIERRE BLANCHE

Situé au pied des alpages dans la partie la plus ensoleillée de la station et à 100 m de la galerie marchande, il met à votre disposition : bar, réception, appareils de musculation, sauna et billards payants, terrasse, coffre fort à la réception.

68 chambres réparties sur 2 bâtiments, elles sont équipées avec bain, téléphone, télévision.

Vous serez hébergés en chambre exposition sud-sud ouest / Balcon avec 2 lits simples ou 2 lits simples + 2 lits superposés.

JOUR 1

Arrivée à l'hôtel, remise des chambres vers 17h00. Nous vous suggérons si vous arrivez plus tôt de faire un petit repérage de la station ou de prendre vos Skipass et le matériel de ski le cas échéant. Installation dans les chambres et dîner à l'hôtel. Nuit à l'hôtel.

JOUR 2

Petit déjeuner buffet. Réunion d'information et pot d'accueil. Journée libre de ski. Repas à l'hôtel. Nuit à l'hôtel.

JOUR 3 À 7

Séjour en all inclusive. Ski libre.

Jour 8

Petit déjeuner. Libération des chambres pour 10h00.

CE PRIX COMPREND

L'hébergement en chambre double, triple ou familiale

La Formule All Inclusive : du dîner du jour d'arrivée au déjeuner du jour de départ

10H/22H : Cola, Soda, Sirop, Eau, Jus de Fruits, Bière, Vins, Thé, café et chocolat

12H/13H30 et de 18H30/22H : Kir, Anis, Whisky, Gin, Vodka, Rhum, Vermouth

1 Chéquier Bar composé de tickets réduction d'une valeur de 70 € (pour boissons hors Formule Tout Inclus)

Restauration / Snacking, à volonté : Petit déjeuner en buffet varié composé de boissons chaudes, jus d'orange, variétés de pains, viennoiseries, jambon, saucisse, fromage, œufs, yaourts, céréales, fruits...

Buffet «Snacking» composé de pains variés, charcuterie, crudités & salades, pâtes, potage, pizza, tartes (possibilité de préparer son pique-nique le matin - hors boissons). Goûter : variétés de biscuits. Dîner 4 plats en buffet à thème

L'assurance assistance rapatriement

CE PRIX NE COMPREND PAS

Le transport. Le supplément chambre individuelle : 245 €

Les cours ESF. Les dépenses d'ordre personnel. Les taxes de séjour : environ 1 €/pers./nuit à partir de 12 ans

Les boissons hors All Inclusive. Le Skipass (hors assurances) Ménuires/St Martin : Adulte à partir de 12 ans 130€ à ce jour, enfants 5/12 ans 100 € à ce jour et enfants 0/4 ans gratuit à ce jour et à réserver sur place

La location de matériel de ski : Adultes : Pack Bronze 65 € à ce jour - Argent 75 € à ce jour - Or 85 € à ce jour

/ Espoir pour Enfants 6/11 ans à ce jour 50 € Mini Kid enfants âgés de moins de 6 ans 35 € à ce jour

et à réserver sur place. L'assurance annulation bagages interruption de séjour.

Nouveau :

Les week-ends sont désormais cumulables avec toutes les formules vacances proposées par le CE :

- Vacances individuelles 2010
- Subventionnement sur facture 2010
- ou Chèques vacances 2010

Votre subvention sur ces départs est alors prélevée sur votre quota de subvention globale dans la limite de votre plafond. Si la totalité de votre subvention a été consommée, il vous sera possible de participer à un autre séjour, mais au prix coûtant.

Date limite d'inscription :
06.11.09

LA SUBVENTION : METHODE DE CALCUL

- Période de référence :

Séjours dont le départ est inclus entre le 01/01/10 et le 31/12/10

- Calcul de votre quotient :

$$\frac{\text{revenu imposable 2008}}{\text{nombre de parts}}$$

BAREME DES FRAIS D'ANNULATION LES MENUIRES

De 30 et 15 jours avant l'arrivée	25 %
De 14 et 9 jours avant l'arrivée	75 %
A moins de 9 jours avant l'arrivée	100 %

CAT.	SALARIE ACTIF	PLAFOND DE SUBVENTION ANNUEL		
	QUOTIENT FAMILIAL	CELIBATAIRE (1)	COUPLE (2)	PAR ENFANT
C1	moins de 8 875 €	710 €	1 102 €	215 €
C2	de 8 875 € à 10 188 €	696 €	1 080 €	211 €
C3	de 10 189 € à 11 500 €	682 €	1 059 €	207 €
C4	de 11 501 € à 12 813 €	669 €	1 038 €	203 €
C5	de 12 814 € à 14 125 €	656 €	1 018 €	199 €
C6	de 14 126 € à 15 438 €	642 €	998 €	195 €
C7	de 15 439 € à 16 750 €	630 €	978 €	191 €
C8	de 16 751 € à 18 063 €	618 €	959 €	187 €
C9	de 18 064 € à 19 375 €	606 €	940 €	184 €
C10	de 19 376 € à 20 688 €	594 €	922 €	180 €
C11	de 20 689 € à 22 000 €	582 €	904 €	176 €
C12	de 20 001 € à 23 313 €	571 €	886 €	173 €
C13	de 23 314 € à 24 625 €	560 €	869 €	170 €
C14	de 24 626 € à 25 938 €	549 €	852 €	166 €
C15	plus de 25 938 €	538 €	835 €	163 €

(1) ou séparé ou divorcé ou veuf (2) marié ou union libre

Conditions générales, procédures d'inscription et d'annulation : se référer au dossier d'inscription.

CASA / RETRAITE

Plafond de subvention annuel : 489 € + 163 € par enfant à charge

EXEMPLE DE CALCUL DE LA SUBVENTION

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- mon revenu imposable est de 34.000€
- je suis marié avec 2 enfants à charge : 3 parts
- mon quotient familial sera donc de $34.000\text{€} / 3 \text{ parts} = 11.333\text{€}$

CALCUL DU TAUX ET DU PLAFOND DE SUBVENTION

- je calcule ma catégorie en fonction du quotient familial : de 10.189€ à 11.500€ = C3
- mon plafond annuel : 2 adultes : 1.059€ + 2 enfants (207x2) 414€ = 1.473€

RÉSERVATION D'UN PREMIER SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% printemps 2010 d'un montant de 2.100€
- ma subvention CE est de $2.100\text{€} \times 50\% = 1.050\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€, et ma subvention de 1.050€
- j'ai donc touché la totalité de la subvention qui m'est allouée pour ce WE/SEJ/CIRC printemps 2010
- ma participation a été de 1.050€ (2.100€ - 1.050€)

RÉSERVATION D'UN SECOND SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% automne 2010 d'un montant de 2.400€
- ma subvention CE est de $2.400\text{€} \times 50\% = 1.200\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€ - 1.050€ (subv du 1er séjour) = 423€
- c'est ce montant qui sera déduit.
- ma participation sera alors de 1.977€ (2.400€ - 423€)

ATTENTION

Si durant l'année, la subvention n'a pas été consommée en totalité, le solde de subvention non utilisé ne pourra pas être transféré sur l'exercice suivant.

Les coûts supplémentaires engendrés par les variations de taux, l'augmentation des taxes aéroport, les surcharges carburant et le manque de participants au départ vous seront systématiquement répercutés.

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'AFFECTATION ?

Les demandes sont classées par points. L'affectation se fait automatiquement par le système informatique dans l'ordre décroissant des points.

1) Points attribués à l'inscription (BONUS)

Les délais :

- inscription dans les délais : +3000
- hors délais : +1000

La composition familiale :

- l'ouvrant-droit : +100
- le conjoint : +100
- actif : +1800
- Par enfant à charge inscrit : +100
- Plus de trois enfants à charge inscrits : +300

2) Points défalqués pour séjours antérieurs (MALUS)

- 15 points par jour pour les familles ayant séjourné en juillet, août et les vacances scolaires d'hiver durant les 3 dernières années.
- 10 points par jour pour les autres périodes.
- les points "malus" sont abattus de 20 % chaque année.

3) A l'équivalence de points, c'est l'ancienneté Renault qui sera prise en compte